

(N^o 75.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1868-1869.

Projet de Loi contenant le Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre de l'exercice 1870.

(Voir les N^{os} 78 et 125 de la Chambre des Représentants.)

LEOPOLD II, ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Les Recettes et les Dépenses pour ordre de l'exercice 1870 sont évaluées respectivement à la somme de soixante-quinze millions cinq cent quatre-vingt-sept mille francs (75,587,000 francs).

Bruxelles, le 1^{er} juin 1869.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) MOREAU.*

*Les Secrétaires,
(Signé) VANHUMBÉCK.
Alfred DETHUIN.*

Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre de l'exercice 1870.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS des RECETTES et DES DÉPENSES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
CHAPITRE PREMIER.			
FONDS DE TIERS DÉPOSÉS AU TRÉSOR, ET DONT LE REMBOURSEMENT A LIEU AVEC L'INTERVENTION DU MINISTRE DES FINANCES.			
1	Cautionnements versés en numéraire dans les caisses du trésor, par les comptables de l'État, les receveurs communaux, les receveurs des hospices et des bureaux de bienfaisance, pour sûreté de leur gestion, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, en garantie du paiement de droits de douane, d'accise, etc.	1,200,000 »	
2	Cautionnements versés en numéraire par les entrepreneurs, adjudicataires, concessionnaires de travaux publics, et par les agents commerciaux. . .	1,000,000 »	
5	Versements faits directement dans la caisse de l'État	1,500,000 »	
	Fonds provinciaux. } Impôts recouvrés par les comptables de l'administration des contributions directes, douanes et accises, déduction faite des frais de perception.	4,000,000 »	6,000,000 »
	Revenus recouvrés par les comptables de l'administration de l'enregistrement et des domaines, déduction faite des frais de perception.	500,000 »	
4	Fonds communal institué par la loi du 18 juillet 1860	17,650,000 »	
5	Réserve du fonds communal	520,000 »	
6	Fonds locaux. — Versements des communes pour être affectés, par l'autorité provinciale, à des dépenses locales.	200,000 »	
7	Dépôts effectués chez les receveurs des contributions directes, pour le compte de la Caisse générale d'épargne	200,000 »	
8	Caisse de retraite instituée par la loi du 16 mars 1865.	400,000 »	
9	Caisse des veuves et orphelins du Département de la Justice.	400,000 »	
10	— — de l'ordre judiciaire	250,000 »	
11	— — du Département des Affaires Étrangères.	60,000 »	
12	— — des officiers de la marine de l'Etat	10,000 »	59,521,000 »
15	— — des pilotes	35,000 »	
14	— — du département de l'Intérieur.	110,000 »	
15	— — des professeurs de l'enseignement supérieur.	180,000 »	
16	— — des membres du corps administratif et enseignant des établissements d'instruction moyenne régis par l'État	400,000 »	
17	Caisse centrale de prévoyance des instituteurs et professeurs urbains	150,000 »	
18	Caisses provinciales de prévoyance des instituteurs primaires.	500,000 »	
19	Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux	150,000 »	
20	Caisse des veuves et orphelins du Département des Travaux publics.	520,000 »	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS des RECETTES et DES DÉPENSES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
21	Caisse de retraite et de secours des ouvriers du chemin de fer.	50,000 »	
22	Caisse des veuves et orphelins des officiers de l'armée	500,000 »	
23	Caisse spéciale de pensions en faveur des militaires rengagés par l'entremise du Département de la Guerre	700,000 »	
24	Fonds pour l'encouragement du service militaire	16,000 »	
25	Caisse des veuves et orphelins du Département des Finances	1,000,000 »	
26	Masse d'habillement des employés du Département des Travaux publics	200,000 »	
27	Recettes effectuées par l'administration des chemins de fer, postes et télégra- phes, pour le compte des sociétés concessionnaires, des administrations postales étrangères et des offices télégraphiques avec lesquels elle est en relation	8,000,000 »	
28	Recettes effectuées par l'administration de la marine (service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres), pour le compte des autres services de transport belges et étrangers avec lesquels elle est en relation	50,000 »	
29	Fonds de toute autre nature versés dans les caisses du trésor public, pour le compte de tiers	10,000 »	
CHAPITRE II.			
FONDS DE TIERS DÉPOSÉS AU TRÉSOR, ET DONT LE REMBOURSEMENT A LIEU DIRECTEMENT PAR LES COMPTABLES QUI EN ONT OPÉRÉ LA RECETTE.			
<i>Administration des contributions directes, douanes et accises.</i>			
30	Répartition du produit des amendes, saisies et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises (caisse du contentieux).	80,000 »	
31	Fonds réservé dans le produit des amendes, saisies et confiscations.	10,000 »	
32	Fonds spécial des préemptions.	5,000 »	
33	Impôts et produits recouverts au profit des communes	5,600,000 »	
34	Masse d'habillement et d'équipement de la douane	200,000 »	
35	Sommes versées pour garantie de droits et d'amendes éventuellement dus.	300,000 »	
36	Travaux d'irrigation dans la Campine	1,000 »	
<i>Administration de l'enregistrement et des domaines.</i>			
37	Amendes diverses et autres recettes soumises et non soumises aux frais de régie.	400,000 »	56,026,000 »
38	Amendes et frais de justice en matière forestière.	25,000 »	
39	Consignations de toute nature.	6,000,000 »	
<i>Administration des chemins de fer, postes et télégraphes.</i>			
40	Primes ou remises, en cas d'exportation, sur les prix des tarifs, pour le transport des marchandises	10,000 »	
41	Encaissements et paiements, pour le compte de tiers	12,000,000 »	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS des RECETTES et DES DÉPENSES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
42	Prix de transport afférent au parcours en dehors des limites des chemins de fer, dans l'intérieur du pays (ports au delà)	150,000 »	
43	Articles d'argent confiés à la poste et rendus payables sur mandats à vue. <i>Ministère de la Justice.</i>	11,000,000 »	
44	Masse des détenus <i>Ministère des Affaires Étrangères.</i>	215,000 »	
45	Remboursement des droits de pilotage à l'Administration néerlandaise . . . <i>Ministère de l'Intérieur.</i>	10,000 »	
46	Pensions payées par les élèves de l'Institut agricole de l'Etat.	20,000 »	
CHAPITRE III. FONDS SPÉCIAUX RATTACHÉS AUX FONDS DE TIERS ET DONT IL N'EST DISPOSÉ QU'EN VERTU D'ORDONNANCES VISÉES PAR LA COUR DES COMPTES.			
47	Subsides offerts pour construction de routes. (Loi du 10 mars 1838). . . .	100,000 »	
48	Subsides divers pour travaux d'utilité publique.	100,000 »	240,000 »
49	Cautionnements des entrepreneurs défaillants.	10,000 »	
50	Prix de médicaments provenant de la pharmacie centrale de l'armée et fournis à d'autres départements	50,000 »	
TOTAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE. . . fr.			75,587,000 »